

ASSEMBLÉE NATIONALE

1er décembre 2022

ACCÉLÉRATION DE LA PRODUCTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES (N°443) - (N°
526)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 1067

présenté par
M. Alfandari

ARTICLE 6 BIS A

À l'alinéa 5, substituer au mot :

« dispositions »

les mots :

« procédures de participation du public ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de précision juridique.